

LE FENOUIL
Société Anonyme coopérative de
consommation à capital variable et à Directoire
et Conseil de Surveillance
Siège Social : 6 – 8 rue du Cornet
72000 LE MANS
322 697 475 R.C.S. LE MANS



Le Fenouil

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 20 MAI 2022 (1^{ERE} CONVOCATION) OU DU 2 JUIN 2022 (2^{NDE} CONVOCATION)

POUVOIR

Le ou la soussigné (e)

N° Adhérent (e)

Propriétaire de.....parts de la Société coopérative ci-dessus désignée,

Domicile.....

DONNE POUVOIR A : Nom/Prénom.....

Domicile.....

N° Adhérent (e)

de la ou le représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 mai 2022 et à celle qui se tiendra ultérieurement sur le même ordre du jour le 2 JUIN 2022 si, à défaut de quorum, la première assemblée ne pouvait délibérer, signer toutes feuilles de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou les refuser, prendre part à toutes délibérations et à tous votes sur les questions inscrites à l'ordre du jour et à celles soulevées par des incidents de séance, signer tous procès-verbaux et pièces et généralement faire le nécessaire.

**Fait à
Le**

porter la mention manuscrite "*Bon pour pouvoir*" et signer

Le signataire est informé, conformément à la réglementation en vigueur, que s'il remet à la Société la présente procuration sans indication de mandataire, le Président de l'Assemblée émettra en son nom un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés ou agréés par le Directoire et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions. Pour émettre tout autre vote, il devra choisir un mandataire qui accepte de voter dans le sens indiqué par lui, lequel mandataire n'aura pas la faculté de substituer.

En aucun cas l'associé ne peut remettre à la Société à la fois le présent pouvoir et un formulaire de vote par

correspondance.